

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Modifie, pour erreur matérielle, la délibération 106/2023 visée en Préfecture le 2/10/2023

L'an deux mille vingt-trois le 27 septembre 2023, à 15 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 18 septembre 2023, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

Etaient présents : MAINDRON Bernard, CHAINIER Bruno, AUDEBERT Michel, OLLIVIER Michel, POZZOBON Alain, BIRON Cécile, MATTIAZZO Lise, SAUVEZIE Dominique, BLANC Jeanne, JOURDAIN Serge , PLAT Pierre, CLEMENCEAU Thierry , FESTAL Emmanuel , BIGEY Laurent, QUOD Michel , TARDY Isabelle, ANDRE Franck, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, FAURE Bruno, GIRAUDEAU Danielle, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, POTIER Jean Philippe , NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, RAVET Pierre-Jean, THIBAUT Annick, LACHAMP Barbara, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, BOOR Pascal, SALAH Christian, FORTIER Manuella, SEGUIN Bernard, DURET Chantal, RAYMOND Claude , GIRAUDEAU Patrick, POUJADE Yves, BOULLE Christophe, MOUCHEBOEUF Julien , GUILLEMAIN Ghislaine, NUVET Raymond, MORASSUTTI Nicolas, GERVREAU Didier, LEFEVRE-FARCY Didier, RAPITEAU Jean Michel , MIGNOT Stéphane, BUREAU Marie-Christine, LANGLAIS Jean-Charles, BOTTON Jacky, SUIRE Claudine, TELINGE Sophie, FRADON Jean Marie , AMIAUD Dominique, QUANTIN Brigitte, NIVARD Laurent, VION Michel, CAPPELAERE Gérard , GERVREAU Jean Pierre, QUESSON Jacky, LOPEZ Evelyne, HUILLIN Christian, MARTIAL Claude, CONTE Marie-Hélène, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine , DEFOULOUNOUX David, ROBERT Bruno, CHAUSSEREAU Joël, BRUA Christiane, PAILLE Jean Marc , FEUILLET Alain, EDOUARD Loïc, BOUCHET Jean Pierre, OCTEAU Bernadette, THOMAS Jean-Marc, PENAUD Cyril, MEUGNIOT Benoît, MARCHAIS Jean Michel, BERTRAND Marc, MAINGOT Maud, PÉRENNÈS Jacques, BONIN Lionel,

AMAT Pierre, BOURSIER Eric.

Etaient représentés : BROSSARD Bernard par MAURET Olivier, DESSAIVRE Jean-Jacques par LYS Chantal , BORDE Pierre par FURET Henri, TONNEAU Jean-Marie par LANDRAUD Michel, BERTRAND Georges par COTARD Gérard, CHAILLOU Philippe par SYMPHOR Dany, VALLIER Marie-Hélène par REVERIER yves, LHERMITE Karine par BOULIER Ludovic, BRIÈRE Christel par PERRIN Madeleine, ROUGER Christian par DISTRIQUIN Gilles, TALBOT Michel par GUYONNEAU Chantal , MENNEGUERRE Philippe par DUSSAULD Line, LETOURNEAU Antony par LOUASSIER Séverine, REYNAL Jean par FOSSIER-DURANT Michèle, PAVIE Christophe par MARTINIÈRE Jean-François, MICHEAU Jackie par PRODHOMME Laurent, BERNARD Didier par LABEYRIE Philippe, BOURDEZEAU Laurence par HEULIN Valérie, MARCHESIN Dominique par FILLON Benoît, MARIAU Jean-Pierre par VERNIAUD Patrick, OLIVIER Fabrice par BRUANT Franck, GEORGEON Raphaël par GENTIS Christine.

Procurations : LAVALETTE Christian à CABRI Christophe, ROBERT Mylène à RAYMOND Claude, DIEZ Elisabeth à GIRAUDEAU Patrick, BRIAUD Céline à BOULLE Christophe, PERONNEAU Chantal à MORASSUTTI Nicolas, VIAUD Thierry à SUIRE Claudine, CLEMENT Gérard à TELINGE Sophie, MOUNIER Pascal à LEFEVRE-FARCY Didier.

Absents excusés : ARRIVE Roland, COSSON-DESCUBES Suzy, TROGER Joël, LAPARLIÈRE Alain, RAYMOND Serge, ANNÉREAU Thierry, PERRIER Jean-François , ROY Pierre Noël, BADIE Vincent, CHATELAIN Patrick, RODE Michel, PICQ Patrick, MARRAUD Christine, VIDEAU Jean-Michel, LAVALETTE Christian, FREDERIC Daniel, COUÉ Jean-François, CARTRON Jean Pascal, LANDREAU Bernard , BERGIER Paul, DEBORDE Bruno, ROBERT Mylène, DIEZ Elisabeth, BRIAUD Céline, GRUEL Marie-Françoise, PERONNEAU Chantal, MASERO Michel, DUGUE Christian, CHARLASSIER Hervé, VIAUD Thierry, CLEMENT Gérard, VELEZ Jean-Michel, GAGNON-BABIN Julie, YOU Agnès, BERTHELOT Patrick, BONNIN Christophe , DRIBAUT Anne, CHERAT Patrick, MAZZOCCHI Jean François, MOUNIER Pascal , DE OLIVEIRA Katia, MALANGIN Sylvie, FOUCHÉ Guy, DUFOUR Christian, ARCHAMBAUD Yves, MARCHAIS Gisèle, PERUFFO Bernard, PAIN Charles, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 109

Nombre de votants : 117

Nombre d'absents excusés : 49

Nombre d'absents ayant donné procuration : 8

Monsieur Julien MOUCHEBOEUF a été élu secrétaire.

Objet : Assainissement – réalisation d'un emprunt de 377.000 € auprès de la Banque des Territoires (modifie la délibération 80/2023)

Il est nécessaire de réaliser des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement, pour des travaux d'amélioration de la station d'épuration et pour la construction d'une installation photovoltaïque de 136 kWc pour alimenter la station d'épuration.

Pour le financement de cette opération, le Président de la Communauté de communes de la Haute-Saintonge est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 377 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt 1**Ligne du Prêt** : Aqua-prêt**Montant** : 377 000 euros**Durée de la phase de préfinancement** : 0**Durée d'amortissement** : 25 ans

Dont différé d'amortissement : 1 an

Périodicité des échéances : Trimestrielle**Index** : Livret A**Taux d'intérêt actuariel annuel** : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,4 %**Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance** : en fonction de la variation du taux du LA**Amortissement** : Déduit**Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt** : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation**Remboursement anticipé** : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle**Typologie Gissler** : 1A**Commission d'instruction** : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

A cet effet, après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise son Président, délégataire dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le
Le Président
Claude BELOT

11 OCT. 2023

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC CedexPour copie conforme
Le Président
Claude BELOT**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex